

Médecin du Service de Santé Etudiante -

Direction Vie de Campus Pôle Santé étudiante

Cadre de l'emploi :

Catégorie A,
Médecin

Localisation du poste :

4 sites du SSE

Quotité de travail :

30% à 100%

Responsable hiérarchique

Médecin coordinateur du site (N+1)
Médecin directeur du SSE (N+2)

RÉSUMÉ DU POSTE

La mission du médecin est d'agir en faveur de la santé globale et de la socialisation des étudiants pour faciliter l'acquisition de leurs apprentissages, et de participer à la prévention des risques de désinvestissement ou de rupture. Il favorise ainsi par son expertise la réussite de tous les étudiants.

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION/STRUCTURE D'ACCUEIL DU POSTE

Le SSE organise une veille sanitaire pour l'ensemble de la population étudiante des universités Panthéon Sorbonne, Sorbonne Nouvelle, Université Paris Cité, ainsi que pour les étudiants de grands établissements, d'écoles publiques et privées ayant passé une convention avec le SSE.

- 1° En effectuant des consultations intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale pour les étudiants dans l'enseignement supérieur ;
- 2° En proposant une activité de suivi et de soins au sein du centre de santé étudiant ;
- 3° En contribuant au dispositif d'accompagnement et d'intégration des étudiants handicapés dans l'établissement ;
- 4° En assurant une visite médicale à tous les étudiants exposés à des risques particuliers durant leur cursus ;
- 5° En impulsant et en coordonnant des programmes de prévention et des actions d'éducation à la santé, en jouant un rôle de conseil et de relais avec les partenaires.

DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS

Sous l'autorité du médecin-directeur, dans le respect du secret professionnel et du Code de Déontologie Médicale, vous aurez en charge les missions suivantes :

- 1° Assurer des consultations de médecine générale à dimension médicale, psychologique et sociale pour les étudiants qui en font la demande, ou sur orientation d'une infirmière du service, ou des consultations de spécialité (si titulaire d'un diplôme de spécialité) ;
- 2° Contribuer au dispositif d'accompagnement et d'intégration dans l'établissement des étudiants handicapés ou porteurs d'une maladie invalidante ;
- 3° Assurer le suivi sanitaire préventif des étudiants étrangers conformément à l'article L. 313-7 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;
- 4° Assurer une visite médicale à tous les étudiants exposés à des risques particuliers durant leur cursus ;
- 5° Participer aux programmes de prévention et des actions d'éducation à la santé ;

6° Participer aux programmes d'études et de recherches sur la santé des étudiants avec les différents acteurs de la vie universitaire et notamment des études épidémiologiques ;

2. Activités institutionnelles et de réseaux

- Concertation rapide avec le Médecin coordinateur du site, le médecin directeur du SSE et/ou le Psychiatre du SSE pour toutes les situations cliniques problématiques, notamment celles mettant en danger le patient et son entourage ;
- Participation aux réunions d'équipe organisées par le médecin directeur du SSE et/ou les médecins coordinateurs de site ;
- Rapport mensuel d'activités ;
- Implication dans la vie de l'université à la demande du Médecin Directeur, notamment participation aux actions de prévention organisées sur site universitaire ;

Compétences et aptitudes professionnelles requises

Thèse de médecine générale ou de spécialité

Inscription au Conseil de l'Ordre des Médecins

Titulaire d'une carte de professionnel de santé (CPS) à jour

Encadrement : non

Conditions particulières d'exercice

Service inter établissement